



# UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES  
Département de sociologie

Sandro Cattacin  
Directeur

*Présents :* Sandro Cattacin (SC), Mathilde Bourrier (MB), Claudine Burton-Jeangros (CBJ),  
Annik Dubied (A), André Ducret (AD), Philippe Viallon (PV), Eric Widmer (EW),

*Excusés :* Cornelia Hummel (CH), Franz Schultheis (FS), Uli Windisch (UW)

## Procès-verbal de la séance du corprof du mardi 12 juin 2007, 16h15-18h00, salle M4204

Points	Thèmes
1.	<b>Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal</b> Ordre du jour et procès-verbal acceptés.
2.	<b>Succession Franz Schultheis</b> SC informe sur les démarches en cours. La commission de structure a rendu le rapport. (voir annexe 1)
3.	<b>Autres postes au concours et chargés de cours</b> Géraldine Bugnon est retenue pour la suppléance de Agi Földhàzi. Manuel Mejido est accepté comme chargé de cours pour un cours d'épistémologie et de sociologie économique (1.5 h./annuelle).
4.	<b>Comité scientifique master</b> SC informe : il y a 23 dossiers qui sont à étudier. MB est proposée comme successeur dans la commission scientifique du mastère de FS. Le corprof l'accepte. PV informe sur le mastère en communication. 88 dossiers sont soumis. SC invite PV à encourager certains candidats à soumettre leurs dossiers en sociologie.
5.	<b>Achats d'équipements audiovisuels</b> Information : frs. 29'000.—sont arrivés au département. PV informe qu'il y a aussi du nouveau matériel en communication que l'on peut utiliser en cas de panne de caméra.
6.	<b>Master en journalisme</b> PV informe : mercredi 13 juin le master repasse au Conseil de l'Université.
7.	<b>Représentants RESOP</b> EW est proposé comme représentant pour la socio. Le RESOP reçoit une lettre dans ce sens.
8.	<b>Divers</b> CBJ demande comment va s'organiser le déménagement. SC annonce qu'il y aura un plan de mise en œuvre. Le procès-verbal de la commission pédagogique est remis en annexe (voir annexe 2).

SC/sl 25.06.07

**Uni Mail**  
40 bd du Pont-d'Arve - CH-1211 Genève 4  
Tél. 022 379 83 02 - Fax 022 379 83 25  
[www.unige.ch/ses/socio/sandro.cattacin](http://www.unige.ch/ses/socio/sandro.cattacin)

Ligne directe: 022 379 83 16  
[sandro.cattacin@unige.ch](mailto:sandro.cattacin@unige.ch)



## Rapport de la commission de structure nommée par la faculté des Sciences Economiques et Sociales en vue d'examiner la succession de M. Franz Schultheis professeur ordinaire au département de sociologie

### Préliminaire

Franz Schultheis a demandé en mars 2007 à être libéré de ses fonctions de professeur ordinaire au département de sociologie pour le 1<sup>er</sup> août 2007. Même si cette demande est soudaine, le département de sociologie ainsi que le Doyen de la faculté des SES se sont prononcés favorablement pour permettre à Franz Schultheis de quitter notre Université à sa convenance.

Franz Schultheis s'est d'ailleurs montré très conscient de la difficulté posée par son départ pour l'organisation des enseignements en automne 2007 et s'est proposé de remplir une charge de cours au prochain semestre.

En revanche, son départ nous prive d'une carte maîtresse dans le cadre du processus d'achèvement de la réforme de Bologne. Le passage d'un cursus de quatre à cinq années, dans une situation de diminution des ressources départementales et en tenant compte de la charge de travail importante à laquelle sont astreints les professeurs ordinaires, nous oblige à entamer au plus vite les démarches de reconduction du poste de Franz Schultheis.

### Composition et mandat de la commission

Dans la séance du 7 mai 2007, le collège des professeur(e)s de la faculté des SES a désigné la commission de structure chargée d'examiner, conformément à l'art. 40 de la Loi sur l'Université, les modalités de la succession du professeur Franz Schultheis.

La commission est composée par les membres signataires de ce rapport qui sont présentés dans l'annexe 1.

La commission s'est réunie le 4 juin 2007. Elle a pu bénéficier, pour ses délibérations, d'un rapport préliminaire établi par le département de sociologie.

### La sociologie à Genève

L'introduction de la sociologie à l'Université de Genève est à peu près contemporaine de la création (en 1887) de la première chaire occupée en France par un sociologue en titre (Durkheim). En 1952, avec l'appui de Jean Piaget et grâce au rôle décisif joué par le Professeur Roger Girod, un centre de recherches sociologiques indépendant fut créé (officialisé en 1958). Il servit de banc d'essai à la mise au point des principes inspirant encore l'actuel Département. Celui-ci se caractérise par l'importance accordée à la recherche ainsi que par la diversité voulue des orientations philosophiques et méthodologiques de ses membres. Un nouveau pas fut franchi en 1969 avec la transformation de la chaire de sociologie en Département. Le Professeur R. Girod en fut le premier directeur.

L'année universitaire 2005-2006 a été caractérisée par un changement important pour l'ensemble de l'Université : l'introduction du système dit de "Bologne". Pour l'occasion, le Département de sociologie a ainsi adapté et enrichi l'offre de son cursus en termes de cours et de programmes d'études. Ainsi, dès l'automne 2005, les étudiants débutant leurs études ont pu choisir le Baccalauréat universitaire en Sociologie en lieu et place de la Licence. De même, suite à la réforme de "Bologne", la rentrée 2006-2007 était marquée par l'introduction d'une Maîtrise

universitaire disciplinaire en Sociologie qui prend la place du Diplôme romand d'études approfondies en sociologie (DEA) et qui est orientée vers le développement des savoir-faire méthodologiques quantitatifs et qualitatifs nécessaires à la recherche scientifique actuelle.

Ce développement en croissance se lit aussi au niveau du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui s'inscrivent et qui finissent la sociologie chaque année. Une vingtaine de diplômes sont en effet décernés chaque année (incluant Maîtrise, DEA, licence, Baccalauréat) et se sont environ 150 à 200 personnes qui sont au total inscrites en sociologie à Genève.

Le département de sociologie de l'Université de Genève a connu de grandes restructurations ces dernières années suite aux départs à la retraite en quelques années d'éminents collègues (Jean Ziegler, Patrick de Laubier, Christian Lalive d'Epinay, Jean Kellerhals) et au décès du regretté Yves Fricker. Ce changement de générations a créé certains problèmes de transition au département, mais a constitué (et constitue toujours) aussi une chance de redémarrer sur de nouvelles bases, en privilégiant les synergies intellectuelles au sein du département. Les nominations qui s'en sont suivies ont en effet été organisées en mettant en avant, outre leur qualité scientifique propre, la complémentarité des personnes choisies et la cohérence du nouveau programme de baccalauréat et de maîtrise du département.

Le département est actuellement composé par les professeur(e)s suivant(e)s :

- Mathilde Bourrier, po (100%), spécialisée dans la sociologie des organisations et la sociologie du risque (au département depuis septembre 2006).
- Sandro Cattacin, po (100%), spécialisé dans la sociologie économique et urbaine (au département depuis octobre 2004).
- Uli Windisch, po (100%, dont 30% en lettres), spécialisé dans la sociologie de la communication et des médias (professeur ordinaire au département depuis 1991).
- Franz Schultheis, po (100%), spécialisé dans la macrosociologie des dynamiques sociétales (au département depuis octobre 2002).

Dès le premier août 2007, le corps professoral du département sera complété par :

- Eric Widmer, po (100%), spécialisé dans la sociologie de la famille.
- Claudine Burton-Jeangros, pad (à 50%), spécialisée dans la sociologie de la santé.
- Annick Dubied, pad (à 100%, dont 50% DIP et 50% professeure boursière jusqu'à 2010), spécialisée dans la sociologie de la communication et dans l'analyse de discours.

Ce changement de générations a aussi contribué au rajeunissement et à la féminisation du corps professoral du département. Deux professeures adjointes et cinq professeurs ordinaires, dont une femme, composent ce groupe. Pour le renouvellement du poste, il est essentiel de prévoir une personne avancée dans la carrière, de manière à conserver un équilibre au sein du département entre seniors et juniors. Il s'agira donc de chercher un ou une collègue pour un poste de professeur(e) ordinaire.

S'ajoute un autre argument. En effet, Franz Schultheis avait une renommée internationale, en France et en Allemagne notamment. Il serait donc particulièrement important, en vue aussi de rééquilibrer les âges, de soutenir les professeur(e)s plus jeunes et d'assurer la notoriété du département de Genève par la nomination d'un senior.

### Complémentarité

De façon à satisfaire nos exigences départementales en matière de complémentarité, les compétences que nous recherchons s'articulent de cette façon :

- une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives est recherchée,
- une capacité d'analyse des phénomènes sociaux en général, des systèmes économiques et politiques et du monde vécu, dans ces composantes que sont l'individu, la culture et la socialisation, ainsi
- qu'une focalisation tant au niveau de l'analyse macro (structures sociales et institutions) qu'au niveau de l'analyse micro (individu) et méso (organisations et réseaux).

En prenant en compte ces dimensions, le département peut garantir la couverture scientifique des thématiques les plus répandues et principales orientations de la sociologie contemporaine. Les tableaux 1 et 2 résument ces perspectives et indiquent la distribution des compétences des professeurs actuellement au département.

Tableau 1 : Analyse des besoins

	Horizons du monde vécu			Systèmes		Société
	Individu	Culture	Socialisation	Économie	Politique (sociale/santé)	Théorie générale
Macro	<b>FS/AD</b>	AD/UW	<b>FS</b>	<b>FS</b>	<b>FS/SC</b>	<b>FS</b>
Meso	EW	AD/UW	EW	MB/SC	SC	SC/MB
Micro	EW/CBJ	UW	EW	MB	FS/CBJ	EW

Légende : MB = Mathilde Bourrier, UW = Uli Windisch, SC = Sandro Cattacin, EW = Eric Widmer, AD = Annik Dubied, CBJ = Claudine Burton-Jeangros, FS = Franz Schultheis

Tableau 2 : Préférences méthodologiques\*

Plutôt quantitatif	EW, CBJ
Plutôt qualitatif	MB, UW, AD, FS, SC

\*Le tableau 2 indique les méthodes privilégiées des membres du corps professoral du département, sachant notamment que UW et SC réalisent aussi des recherches de type quantitatif et EW et CBJ des recherches de type qualitatif.

De cette première analyse, il ressort que la succession de Franz Schultheis devra tenir compte notamment d'une compétence en macro-théorie (en gras). Il ressort ensuite que la recherche quantitative est relativement sous-représentée au sein du département et que cette succession devrait, dans la mesure du possible, renforcer ses compétences.

### Synergie

Les professeur(e)s du département de sociologie travaillent sur des thèmes distincts mais complémentaires avec des méthodes variées. Dans la recomposition du département ces dernières années, un accent particulier a été mis sur le choix des personnes pouvant intervenir sur les grands thèmes de société, sans être trop spécialisées dans des sociologies particulières. Nous avons ainsi les thèmes de la ville, des risques (société des risques), des médias, de la famille et des réseaux de relations interpersonnelles, de la santé, des migrations et des parcours de vie comme points thématiques forts au département de sociologie.

Dans les recrutements récents, nous avons en revanche cherché à privilégier la perspective de possibles synergies entre les professeurs, nécessaires pour lancer de larges projets notamment au niveau national et européen. Ainsi, se sont développés déjà ces derniers mois des projets de collaboration entre l'analyse des médias et la perception des risques, l'analyse des valeurs des jeunes et les transformations urbaines de notre société ou encore les migrations et la santé.

Cette dynamique qui renforce le département par les synergies mises en place s'est donc avérée importante pour la position de Genève comme centre de recherches en Suisse et au niveau international. Le staff du département de sociologie porte donc une forte empreinte empirique et de recherches en groupe qui devient une caractéristique clé de sa dynamique.

Dans les recrutements à venir, le département tient au fait de pouvoir compter sur des collègues qui tout en travaillant sur des thèmes fondamentaux de la société de façon autonome, soient capables de travailler ensemble dans un département désireux de développer des dynamiques de recherches communes à ses membres.

#### *Enseignements*

Le département a développé un tournus pour l'enseignement lors de la première année, demandant donc aux professeur(e)s d'enseigner les grands cours en première année. Du point de vue des enseignements qui seront à donner au niveau baccalauréat et maîtrise, s'ajoutent des compétences en analyse des dynamiques contemporaines de la société et de sa structuration sociale qui avec le départ de Franz Schultheis nous manquent actuellement .

Un requis supplémentaire quant à l'enseignement consiste dans la capacité d'enseigner en anglais. En effet, le département souhaite introduire au niveau maîtrise dès 2008 un semestre en anglais et un enseignement obligatoire en anglais au niveau baccalauréat permettant d'augmenter son attractivité pour la Genève internationale (maîtrise) et de familiariser les étudiant(e)s francophones au langage scientifique anglophone (baccalauréat et maîtrise).

#### **La sociologie en Suisse romande**

En Suisse, la sociologie est enseignée dans toutes les universités avec des départements relativement plus importants à Genève et à Zurich. En Suisse romande, la sociologie est représentée dans

- des départements mixtes à Lausanne (avec l'anthropologie, avec l'évaluation, avec la science politique par exemple),
- à Neuchâtel, avec deux chaires (orientées vers l'analyse de la sociologie économique et du changement social d'un côté, des indicateurs et de la structure sociale avec une orientation quantitative de l'autre côté) et offrant un baccalauréat en sociologie (en deuxième branche principale) et une maîtrise interdisciplinaire qui peut porter la mention sociologie,
- à Fribourg, avec un département de sciences sociales à forte orientation sociologique qui propose un baccalauréat en Sciences sociales avec une mention « Sociologie » et une maîtrise en « Communication, Politique et Société ».

Une filière complète en sociologie n'est donc pour l'instant proposée en Suisse romande qu'à Genève.

Un important changement aura lieu d'ici 2008 en ce qui concerne la recherche avec l'instauration de la « Maison des sciences sociales » à Lausanne (structure nationale, financée en large partie par le Fonds national de la recherche scientifique) qui aura comme tâche d'effectuer certaines

grandes enquêtes en sciences sociales en Suisse et de stimuler le développement méthodologique dans nos disciplines. Cette nouvelle structure qui ne déployera pas des enseignements renforcera sans doute les sciences sociales en Suisse romande. Genève peut devenir dans ce cadre un partenaire de premier choix, notamment par les compétences présentes au département de sociologie, ses structures créées dans le domaine de l'analyse des parcours de vie (le PAVIE, structure commune entre Genève et Lausanne) et de l'analyse de la vieillesse (le Centre Interfacultaire de Gérontologie, CIG).

En partant de ces constats, il est donc impératif que Genève garde son rôle important comme lieu de formation en sociologie et que notre département, qui a une longue tradition de recherche empirique et quantitative, puisse profiter des dynamiques de recherche se développant en complémentarité de cette Maison des sciences sociales à Lausanne. À terme, des synergies fortes doivent pouvoir s'organiser entre ce nouveau pôle et le département de sociologie de l'Université de Genève.

## Conclusions

En vue des considérations qui précèdent, la commission recommande que les décisions suivantes soient prises en vue de la succession du professeur Franz Schultheis :

1. Ouverture d'un poste de professeur ordinaire à plein temps dans les délais les plus rapprochés possibles.
2. Le *profil* souhaité et à mettre au concours (voir proposition de cahier des charges ainsi que de mise au concours, voir annexes 2 et 3) qui ressort de ce rapport de structure combine les caractéristiques suivantes :
  - investissement scientifique dans les dimensions macrosociologiques des sociétés contemporaines,
  - forces méthodologiques, notamment en méthodes quantitatives,
  - orientation à la recherche théorique comme empirique et capacités à mener des recherches en commun,
  - enseignements en sociologie générale et en analyse des dynamiques contemporaines de la société,
  - expériences d'enseignement,
  - dossier de publications étoffé et reconnaissance internationale,
  - la personne candidate doit porter une vision originale de la discipline comme des sociétés analysées,
  - capacité d'enseigner en anglais.
3. Quant à la question de la *promotion féminine*, le département souhaite continuer la promotion, à égalité des compétences des candidatures féminines. Conformément aux instructions du rectorat, la *commission* doit aussi se pencher sur les chances concrètes que des candidatures féminines se manifestent lors de l'ouverture du poste. Nous ferons donc en Suisse romande, mais aussi au niveau international, un travail de sensibilisation auprès des candidates féminines potentielles. La commission de structure peut ainsi déjà se baser sur une liste établie lors des concours précédents des femmes (une vingtaine) qui seront informées de l'ouverture de ce concours.

Genève, le 4 juin 2007

Pierre Allan  
Doyen de la faculté des SES

Mathilde Bourrier  
Professeure ordinaire,  
Département de sociologie

Sandro Cattacin  
Directeur, Département de  
sociologie

François Hainard  
Professeur ordinaire, Institut  
de sociologie de l'Université de  
Neuchâtel

Alexis Keller  
Professeur ordinaire, Faculté  
de droit

Sandrine Kott  
Professeure ordinaire, Faculté  
des lettres

Annexe 1 : Présentation brève des membres de la commission de structure

Annexe 2 : Proposition de cahiers des charges

Annexe 3 : Proposition de mise au concours

## **Annexe 1: Membres de la commission de structure concernant la succession de Franz Schultheis**

### *Membres internes*

**Pierre Allan** est professeur ordinaire de sciences politiques à l'Université de Genève depuis 1984 et Doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales. Il siège *ex officio* dans toutes les commissions de structure et de nominations de la faculté.

**Mathilde Bourrier** est professeure ordinaire au département de sociologie à l'Université de Genève et a été choisie par les membres du Corps professoral du département comme représentante. Elle est spécialisée en sociologie du risque et des organisations.

**Alexis Keller** est professeur ordinaire d'histoire et de philosophie du droit à la Faculté de droit de l'Université de Genève. Au sein de la Faculté des sciences économiques et sociales, il enseigne l'histoire de la philosophie politique dans le cadre du programme de bachelor en relations internationales.

**Sandrine Kott** est professeure ordinaire d'histoire contemporaine à l'Université de Genève et utilise dans ces recherches non seulement les méthodes propres à l'histoire, mais aussi les approches des sciences sociales ; elle représente la Faculté des Lettres. Membre de diverses commissions de nominations en sociologie ces dernières années, Sandrine Kott connaît bien les besoins du département.

**Sandro Cattacin.** Directeur du département de sociologie et spécialisé dans la sociologie urbaine et économique.

### *Membre extérieur*

**François Hainard** est Professeur ordinaire de sociologie, Directeur de l'Institut de sociologie et ancien doyen de la Faculté de droit et sciences économiques de l'Université de Neuchâtel. Par ses diverses activités scientifiques suisses et étrangères, il a participé à de nombreuses directions et codirections de recherches pour le FNRS, UNESCO, DDC, les programmes COST et autres. Il est aussi membre de la Commission de coordination de la sociologie en Suisse Romande (COCOROSO) et représente les intérêts de la sociologie en Suisse Romande au sein de cette commission de structure.

Cette commission garantit la représentation des autres facultés (Droit et Lettres) ainsi que la coordination avec les instituts de sociologie en Suisse Romande.

## Annexe 2 : Proposition de cahier des charges

### **Cahier des charges détaillé du professeur ou de la professeure ordinaire du Département de sociologie de la Faculté de sciences économiques et sociales de l'Université de Genève**

#### I. Dispositions générales

Le professeur ou la professeure assumera la responsabilité d'enseignements définis dans le cadre des spécifications mentionnées ci-après. Cette charge correspond en général entre 30 et 60 % de l'emploi à temps partiel ou plein de l'intéressé-e. Elle comprend la préparation des cours et séminaires donnés par le professeur ou la professeure (y compris les cours de formation continue), la préparation et le contrôle des examens, la supervision de travaux pratiques et d'exercices, la supervision ou la direction de mémoires de diplôme et de licence, ainsi que l'enseignement dans le cadre d'écoles doctorales. L'enseignement dans le cadre de la formation continue entre dans ce décompte lorsque cette dernière est agréée par la Faculté et qu'elle conduit à un diplôme ou à un certificat. La direction ou la supervision de thèses de doctorat proprement dite n'est pas prise en considération dans ces estimations. La charge standard d'enseignement correspond à l'équivalent de 6 heures hebdomadaires de cours ex-cathedra et est assimilable à un taux d'au moins 30 %. Chaque subdivision établira ses propres règles de pondération des différents modes d'enseignement. Le taux d'activité correspondant aux tâches d'enseignement est à comprendre comme un taux moyen qui peut varier légèrement d'une année à l'autre sans entraîner nécessairement de modifications du cahier des charges. La personne concernée s'engage cependant à compenser une éventuelle diminution temporaire de ses prestations d'enseignement.

Le professeur ou la professeure développera des recherches en relation avec son domaine d'enseignement et dirigera des groupes de recherche, formulera des demandes de subsides auprès du FNRS ou d'autres sources de financement de la recherche et assurera les démarches administratives y afférentes. Cette charge correspond en général entre 30 et 60 % de l'emploi à temps partiel ou plein de la personne. La direction ou la supervision de thèses de doctorat est comprise dans les tâches de recherches. La publication de ces recherches, la valorisation de ces mêmes recherches à l'extérieur de l'Université et le dépôt éventuel de brevets font également partie intégrante de cette activité.

Le professeur ou la professeure assurera les tâches de gestion et d'organisation qui lui sont confiées ainsi que des services à la Cité (par ex. communication auprès de divers milieux, expertises, participation à des commissions non universitaires). Cette charge représente en général 10 à 30 % de l'emploi à temps partiel ou plein de l'intéressé-e.

Le professeur ou la professeure doit présenter un rapport d'activités au moment de la prolongation de son mandat ainsi qu'un rapport intermédiaire à la moitié de cette période (après trois ans). Le rapport de renouvellement ou de non-renouvellement de mandat, tel que prévu à l'art. 52 al.2 LU, doit contenir les renseignements sur les enseignements, les recherches et publications, les tâches administratives, les services à la Cité et les autres activités contribuant à la visibilité de l'Université. Il est transmis au Doyen.

Les trois catégories d'activités citées ci-dessus peuvent s'exercer dans le cadre des collaborations entre les Hautes Ecoles, avec l'Université de Lausanne, l'Université de Neuchâtel et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne notamment.

Le cahier des charges doit être confirmé ou adapté à chaque renouvellement de mandat ou à chaque changement important d'activité (par ex. projet de recherche nécessitant un aménagement du temps de travail, enseignement dans une autre université) ou de fonction (par exemple, prise ou fin de direction d'une subdivision). Le cahier des charges est également à modifier lorsque la personne change d'unité.

Le cahier des charges, ainsi que l'appartenance du poste au département spécifié, peuvent être modifiés à chaque renouvellement de mandat et, si nécessaire, en cours de mandat. Les demandes de modifications peuvent émaner de l'intéressé-e ou de la hiérarchie. Les modifications doivent être approuvées par toutes les parties, l'instance immédiatement supérieure se chargeant d'aplanir les éventuelles divergences d'opinions.

## **II. Spécifications**

### **II.1. Enseignement (30 %)**

Selon le taux d'activité spécifié ci-dessus, le professeur ou la professeure aura une charge de cours équivalant à 6 heures hebdomadaires, correspondant aux enseignements suivants (si appropriés) :

- Enseignement de 1<sup>er</sup> cycle, 2<sup>ème</sup> cycle et de 3<sup>ème</sup> cycle en macrosociologie et en sociologie générale.
- Supervision de travaux pratiques ou d'exercices.
- Supervision ou direction de travaux de fin d'études (rapport de recherche, mémoire de maîtrise, thèse de doctorat).
- Enseignement dans le cadre d'une école doctorale.

Une partie des enseignements devra être donnée en anglais.

### **II.2. Recherche (40 %)**

- Le professeur ou la professeure dirigera au sein du département et de l'Université des recherches dans le domaine de la macrosociologie.

### **II.3. Autres tâches (30 %)**

#### **II.3.1. Gestion, organisation et direction**

- Le professeur ou la professeure assumera des tâches de gestion et d'organisation qui sont liées aux domaines qui lui sont attribués au sein d'une subdivision de l'Université. Il doit être prêt, le cas échéant, à assumer d'autres charges dans le cadre de l'Université.
- Le professeur ou la professeure assurera des tâches de direction de subdivision en rotation avec ses collègues.

#### **II.3.2. Services à la Cité**

Le professeur ou la professeure doit être prêt, le cas échéant, à exercer vis à vis de la collectivité, une fonction de service rentrant dans la mission de l'Université, ce type d'activité faisant ipso facto partie du cahier des charges.

### Annexe 3 : Proposition de mise au concours

**POSTE DE PROFESSEUR(E) ORDINAIRE EN SOCIOLOGIE**  
Département de sociologie de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève

**Cahier des charges et conditions**

<b>Charge</b>	Professeur ordinaire.
<b>Titre exigé</b>	Doctorat ou titre jugé équivalent.
<b>Enseignement</b>	Charge complète, soit 6 heures d'enseignement à tous les niveaux, répartis initialement comme suit : 2 heures annuelles d'enseignement au niveau du 1er cycle du Baccalauréat, 2 heures annuelles d'enseignement au niveau du 2ème cycle du Baccalauréat, 2 heures annuelles d'enseignement au niveau de la Maîtrise et au niveau doctoral. Thématiquement, ce-tte candidat-e devra donner des enseignements en sociologie générale et en analyse des dynamiques contemporaines de la société.  Cette candidate devra avoir la capacité d'enseigner en anglais (2 des 6 heures).
<b>Recherches</b>	Ce-tte candidat-e sera appelé-e à développer des activités de recherche s'inscrivant dans les collaborations pluri- et interdisciplinaires, tant au niveau de la Faculté que de l'Université. Il-elle aura également la responsabilité de diriger des travaux de fin d'études (rapport de recherche, mémoire de maîtrise) et de thèses de doctorat. Le-la candidat-e devra en outre avoir fait preuve, par ses publications, d'une excellence dans le domaine de la sociologie reconnue sur le plan international.
<b>Orientations</b>	Investissement dans les dimensions macrosociologiques (sociétés contemporaines comparées) ; forces méthodologiques, notamment en méthodes quantitatives ; orientation à la recherche théorique comme empirique et capacité à mener des recherches en commun.
<b>Autres tâches</b>	Le-la candidat-e assumera les tâches de gestion et d'organisation qui sont liées aux domaines qui lui sont attribués au sein du département et de la Faculté. Il-elle doit être prêt-e, le cas échéant, à assumer d'autres charges dans le cadre de l'Université. Le candidat assumera également les tâches de gestion et d'organisation qui sont liées aux domaines qui lui sont attribués au sein d'une subdivision de l'Université. Il doit être prêt, le cas échéant, à assumer d'autres charges dans le cadre de l'Université.

<b>Entrée en fonction</b>	1er mars ou 1er octobre 2008 ou date à convenir.
<b>Traitement</b>	Classe 30/00 à 30/15 (frs. 145'613,-- à frs. 200'228,-- par an pour un taux d'activité de 100% selon le barème de janvier 2005). Le maximum est atteint en neuf étapes, sous réserve d'un blocage temporaire de la progression par décision du Conseil d'Etat.
<b>Domicile</b>	Les enseignants de l'Université de Genève doivent résider dans le Canton de Genève.
<b>Prévoyance sociale</b>	Les enseignants de l'Université de Genève sont obligatoirement affiliés à la Caisse de Prévoyance CIA de l'Etat de Genève.
<b>Documents à déposer</b>	2 exemplaires du curriculum vitae et de la liste des publications, en tête de laquelle le candidat voudra bien indiquer les 5 ou 6 publications qui lui paraissent les plus représentatives de ses travaux (joindre deux jeux de ces publications). Une photocopie certifiée du diplôme le plus élevé obtenu par le candidat, ou une attestation de l'institution qui l'a délivré, sera jointe au dossier. Dans la mesure du possible des évaluations récentes de ses cours.  Le candidat voudra bien donner une liste de 3 personnes susceptibles de fournir une lettre de référence.
<b>Dépôt des candidatures</b>	La candidature et les documents doivent parvenir au secrétariat du décanat de la faculté des SES, Uni-Mail, Boulevard du Pont-d'Arve 40, CH-1211 Genève 4, avant le xxxxxx.
NB : Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.	
Date.	



## Réunion pédagogique des enseignants du département de sociologie

Jeudi 7 juin 17h-18h30

Présents : Mathilde Bourrier, Sandro Cattacin, Annik Dubied, Cornelia Hummel, Claudine Burton-Jeangros

### 1. Evaluations de l'enseignement bachelor

SC constate que, dans sa structure actuelle, le programme de bachelor représente trop d'heures d'enseignement et pas assez d'heures de travail personnel.

Solutions :

- augmenter le nombre de crédits associés à « Construction d'un objet de recherche I et II » à 9 crédits (actuellement 6). CH et CBJ vont préparer un concept de la nouvelle formule de COI et COII et la soumettre pour discussion dans la prochaine réunion pédagogique. Il s'agit de cette manière de discuter collectivement des 'outils' jugés nécessaires en vue de la préparation du projet de recherche en bachelor. Ces différents outils feront l'objet de fiches (références bibliographiques, les principaux journaux de la discipline, l'écriture scientifique, etc...), mises à disposition sur le site du département.  
Il est décidé que lors d'une séance de Construction d'un objet de recherche I tous les enseignants pouvant encadrer un projet de recherche viennent présenter leurs thèmes de recherche. Cette séance se fera lors de la dernière semaine de cours du 1<sup>er</sup> semestre.  
Sur la base des évaluations des cours bachelors que SC a reçues, il constate que les étudiants ont particulièrement apprécié les cours dans lesquels un travail personnel a été demandé aux étudiants et un suivi personnalisé a été offert (cours de M. Chimienti et M. Mejido). SC retient l'importance du travail personnel et en conclut qu'un assistant devrait être attribué aux cours-séminaire « Construction d'un objet de recherche I et II ».
- transformer des cours thématiques en cours à 6 crédits (au lieu de 3 crédits), qui seraient validés par un travail personnel de l'étudiant sur la thématique du cours (en lieu et place d'un examen). Une rotation des cours de ce type pourrait se faire d'année en année entre les enseignants.
- SC évoque aussi la possibilité de proposer des cours recouvrant les thématiques de deux enseignants.

Les changements du programme doivent être rediscutés d'ici à fin septembre 07 afin de pouvoir être proposés pour la rentrée 08-09.

Une séance avec les étudiants de bachelor, initialement planifiée en juin 07, doit être organisée début septembre afin de leur soumettre ces propositions et tenir compte de leur avis.

### 2. Cours en anglais

Le groupe a discuté de l'opportunité d'offrir des cours en anglais, au niveau bachelor et master. Plutôt que de proposer un cours entier en anglais, il a été jugé préférable d'intégrer quelques séances en anglais, en particulier pour la présentation d'auteurs publant en anglais.

### 3. Evaluation du master

Cf. évaluation du forum ci-dessous.

11.06.07/CBJ

## Résumé de la séance du 6 juin 2007

### Forum de recherche "Différences, unité et urbanité"

---

Présent.e.s: Séverine Alary, Sandro Cattacin, Catalina Cure, Ivan de Carlo, Ági Földhàzi, Florian Kettenacker, Sylvie Rime

---

#### **Q: Quel est la pertinence du Forum dans le parcours en master?**

La diversité des intervenants et des thèmes abordés est très enrichissante. Cependant, le Forum n'est pas facile d'accès, car le thème était inconnu aux étudiant.e.s. Sans bagage théorique ils se sentaient "largués" au début. La sociologie urbaine garde (pour certain.e.s) un image flou, l'impression confondante de tâtonnement disciplinaire: notamment dû à l'absence de consensus de vocabulaire entre les intervenants.

Certains thèmes récurrentes, tel le "mobilité" sont des concepts déjà traités en termes de "mobilité social" dans d'autres cours. Ici, ce concept gagne une nouvelle dimension par son traitement territorial. Cet élargissement est jugé stimulant.

Certain.e.s trouvent frustrant de ne pas pouvoir "recycler" les connaissances acquises pour un sujet de mémoire personnel. Ils sentent une pression à se spécialiser d'emblée de la formation master dans un certain domaine. Les apports du Forum ne paraissent pas évidents par rapport à cet exigence: sentiment d'une dispersion.

#### **Q: La forme de conférence publique est-il un source de stress?**

C'est une formule à priori positif, car elle permet des mélanges interdisciplinaires (cette année avec des architectes, géographes...). Toutefois, cette formule limite l'interaction avec l'intervenant, par rapport un séminaire. Une fois les questions des étudiant.e.s en master traités (en priorité), cette formule laisse aussi peu de place aux questions du public.

La posture de discutant gêne certain.e.s: ils questionnent leur légitimité pour intervenir dans la discussion sans des connaissances approfondies au préalable.

Néanmoins la préparation en groupe des questions était jugé positivement: cela oblige à une lecture critique et permet de dégager les points de consensus.

La formule de conférence publique permet aussi de s'habituer à la prise de parole publique.

#### **Conclusion:**

SC rappelle l'utilité du Forum comme une forme de "gymnastique intellectuel". Indépendamment du thème du forum, l'écoute critique des intervenants aiguise l'ouverture d'esprit et incite à une disponibilité aux associations d'idées innovantes.

SC estime que pour cette exercice, les étudiant.e.s aurait du faire la modération des séances, avec un critique suite à l'intervention, au lieu de la préparation des questions en groupe. Il offre le soutien du prof / de l'assistant.e pour préparer ces modérations de séances. La future formule devrait proposer une conférence de 45', laissant 45' minute aux commentaires et à la discussion.

Pour éviter le sentiment de désarroi face à un sujet inconnu, il faudrait consacrer deux séances à l'introduction en ouverture: une séance générale pour rappeler les jalons de la discipline spécifique, puis une deuxième pour présenter en détail les intervenants et situer leurs cadres théoriques spécifiques. De même, une série de lectures comme pré requis, permettant une première prise de connaissance avec la discipline, devrait également être mise à disposition.

Idéalement, les étudiant.e.s responsables de la modération pourraient lire les textes des interventions au préalable.

Une autre solution possible pour une meilleure préparation serait l'organisation d'un séminaire de lecture pendant le semestre d'hiver pour familiariser avec le sujet et préparer les conférences du semestre d'été.